

à retenir

- 1^{er} producteur et exportateur de blé tendre d'Europe
- 5^e producteur mondial de blé tendre
- 5^e exportateur mondial de blé tendre

ORGANISATION

- La filière céréalière française concerne une dizaine d'espèces dont quatre grandes productions : blé tendre, maïs, orges et blé dur.
- Le blé tendre est la première céréale produite en France.
- La filière blé tendre, très organisée, intègre les producteurs (environ 300 000 exploitations spécialisées en céréales), les collecteurs (157 coopératives et 863 négociants) et les transformateurs.

PRODUCTION

En moyenne, sur les 5 dernières campagnes (2013/14 à 2017/18) :

- 5,1 millions d'hectares (Mha) cultivés (pour 9,5 Mha toutes céréales confondues)
- 35,9 millions de tonnes (Mt) de blé tendre produites.
- Le blé tendre est la première céréale produite, elle représente en moyenne sur les cinq dernières années 53 % de la production totale de céréales, devant le maïs (23 %), les orges (17 %) et le blé dur (3 %).
- La collecte moyenne s'élève à 33 Mt.

En 2017/18, 36,6 Mt de blé tendre ont été produites en France sur une surface de 5 Mha.

La France est le 1^{er} pays producteur de blé tendre de l'Union européenne. À l'échelle mondiale sur la campagne 2017/18, il s'agit du 5^e producteur derrière la Chine, l'Inde, la Russie, et les États-Unis.

QUALITÉ DU BLÉ TENDRE FRANÇAIS

La filière céréalière française s'attache depuis de nombreuses années à proposer une production de qualité. Pour la campagne 2017/18, 96 % des surfaces sont cultivées avec des blés de variétés panifiables aux caractéristiques complémentaires.

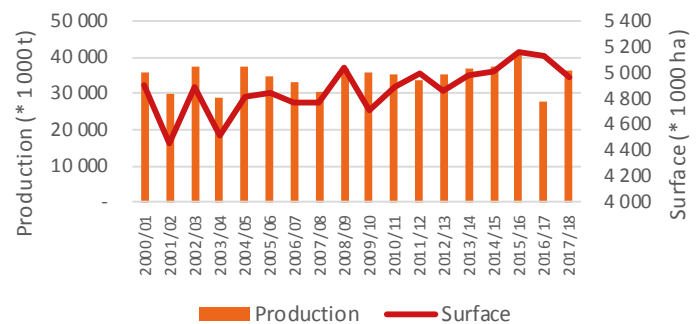
En ce qui concerne la récolte 2017 :

- plus de 91 % des blés ont un taux de protéines supérieur à 11 % (moyenne : 12,3 %) ;
- 74 % des blés ont un poids spécifique qui dépasse 76 kg/hL (moyenne : 77,2 kg/hL) ;
- 82 % des blés ont une force boulangère supérieure à 170 (moyenne : 196).

COMMERCIALISATION

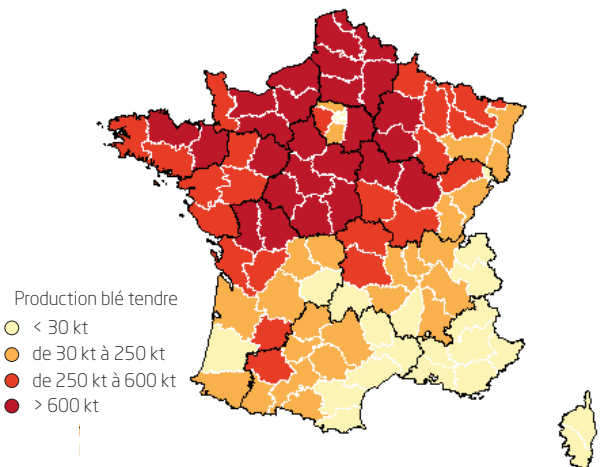
La première mise en marché des céréales françaises est réalisée par les organismes collecteurs déclarés auprès de FranceAgriMer (Art. L 666-1 du Code rural et de la Pêche Maritime). Ces derniers sont ainsi en charge de l'achat auprès des producteurs, du stockage et de la vente ultérieure des céréales.

Évolution des surfaces et de la production de blé tendre français



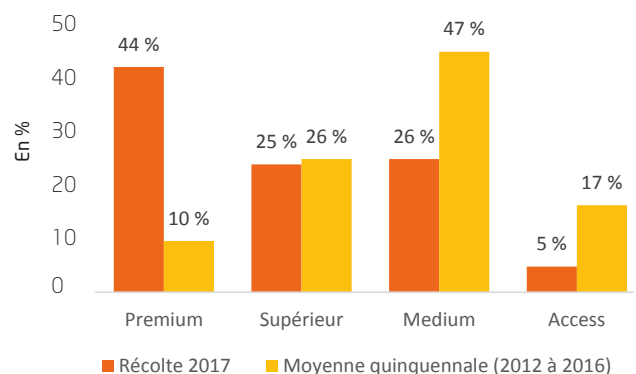
Source : SSP, Agreste

Répartition de la production de blé tendre en France



Source : SSP, Agreste

Répartition qualitative de la récolte 2017



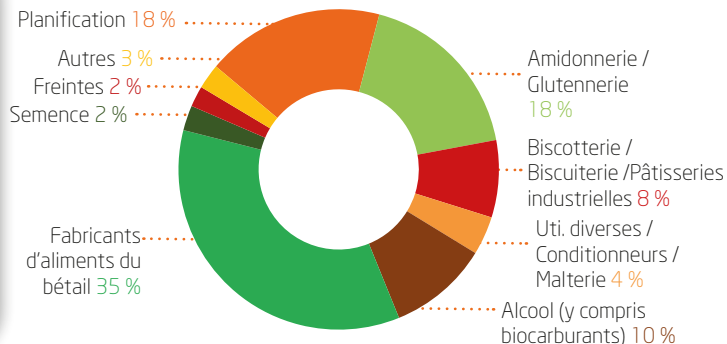
Source : Enquête qualité FranceAgriMer, Arvalis - Institut du végétal

TRANSFORMATION

En moyenne, sur les 5 dernières campagnes (2013/14 à 2017/18) :

- 15,4 Mt de blé tendre ont été transformées par les industries françaises ;
- Avec 5 Mt transformées, la fabrication d'aliments pour le bétail est la première industrie utilisatrice de blé tendre en France ;
- L'alimentation humaine et industrielle transforme pour 9,2 Mt et comprend, entre autres, les industries de la panification (2,9 Mt), de l'amidonnerie et de la glutennerie (2,8 Mt), de la biscoterie/biscuiterie/pâtisserie industrielle (1,2 Mt) et de l'alcool (1,6 Mt).

Répartition des volumes de blé tendre transformé en 2017/18



Source : FranceAgriMer

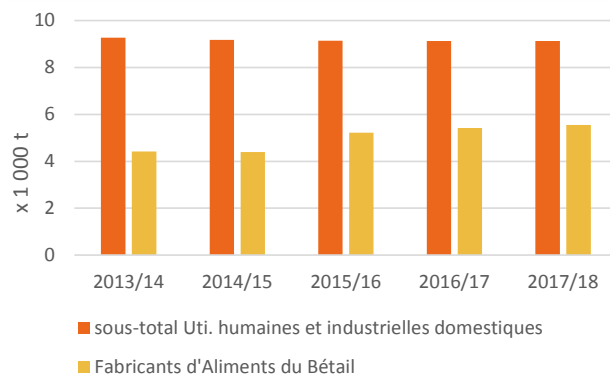
CONSOMMATION

Sur le marché intérieur, on distingue deux principaux usages :

- Les utilisations humaines et industrielles (60 % en moyenne sur les campagnes 2013/14 à 2017/18)
- Les autres utilisations, dominées par l'alimentation pour le bétail (cette dernière pèse pour 80 % dans les autres utilisations en moyenne sur les campagnes 2013/14 à 2017/18).

À noter que les importations de blé tendre en France sont très faibles (1 % par rapport à la production en moyenne sur les campagnes 2013/14 à 2017/18), la très grande majorité du blé tendre consommé est donc du blé tendre produit en France.

Évolution des utilisations humaines, industrielles et fourragères en blé tendre en France



Source : FranceAgriMer

ÉCHANGES

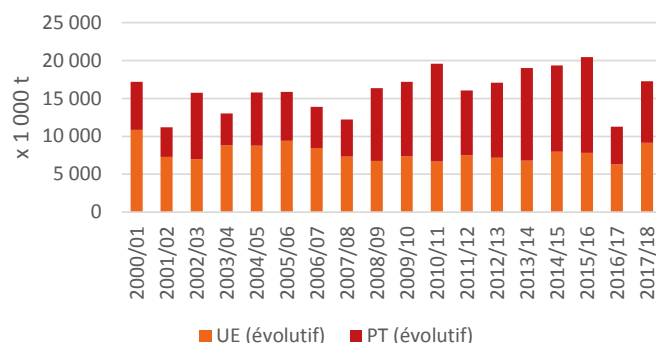
En moyenne, sur les campagnes 2013/14 à 2017/18 :

- 17,5 Mt de blé tendre ont été exportées
- Les pays tiers constituent sur cette période le premier débouché (9,9 Mt) devant les pays de l'Union européenne (7,6 Mt).

Cependant, depuis la campagne 2016/17 marquée par un volume de production très réduit et une qualité moindre, l'Union européenne constitue notre premier débouché d'export. Ainsi, en 2017/18, 9,2 Mt ont été exportées vers les États membres contre 8,1 Mt vers les pays tiers.

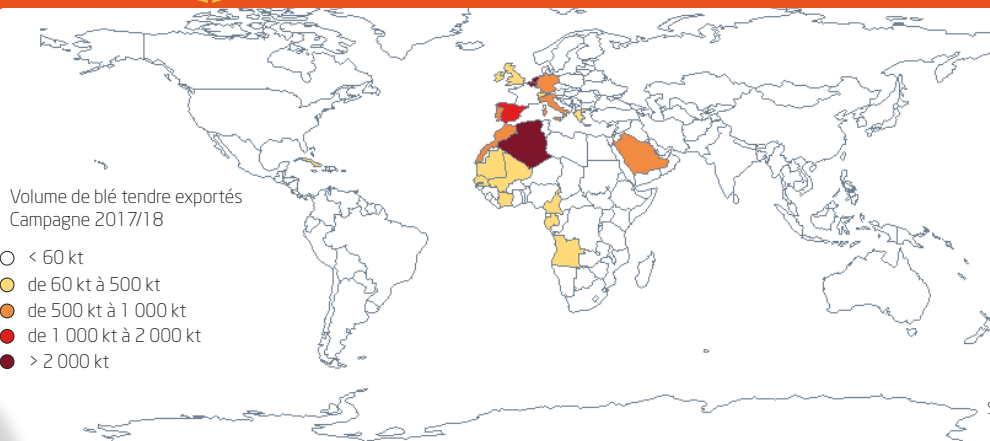
- Nos principaux marchés d'export sont l'Union européenne ; le Maghreb (5,2 Mt) et l'Afrique subsaharienne (1,6 Mt).
- Nos principaux pays concurrents à l'export en 2017/18 sont la Russie (41,1 Mt exportées), les États-Unis (22,8 Mt exportées), le Canada (21,7 Mt) et l'Ukraine (17,7 Mt).

Évolution des exportations françaises de blé tendre



Source : Douane française

PRINCIPAUX MARCHÉS À L'EXPORT



Source : Douane française



12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex

Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr



FranceAgriMer



@FranceAgriMerFR



visionet.franceagrimer.fr

Édition janvier 2019